



Comment réduire mes impôts en épargnant ?

En tant que particulier, des solutions assorties d'avantages fiscaux existent pour vous permettre de réduire votre base imposable. Votre Banque Raiffeisen est à même de vous proposer des formules efficaces et attrayantes adaptées à votre situation personnelle, telles que des produits de prévoyance-vieillesse, de solution d'épargne-logement ou des assurances-vie.

La cerise sur le gâteau : en plus de réduire vos impôts, vous envisagez l'avenir avec sérénité en constituant une réserve financière. Vous économisez ainsi pour constituer votre retraite, pour financer un projet immobilier futur ou pour protéger vos proches.

Catégorie	Produits	Plafonds fiscalement déductible
Prévoyance-vieillesse	R-PENSION R-VIE PENSION	3.200 € / an par contribuable
Épargne-logement	WÜSTENROT	<ul style="list-style-type: none">• ≤ 40 ans : 1.344 € / an par membre du ménage• > 40 ans : 672 € / an par membre du ménage
Assurance-vie	R-VIE PROTECT R-JUNIOR	672 € / an par membre du ménage

Vous voulez connaître **tous les avantages liés aux différents produits** et avoir des exemples chiffrés et concrets de l'impact fiscal ?

Découvrez tout **en scannant le QR Code !**



N'hésitez pas à **contacter votre conseiller en agence ou l'Agence Online**, par téléphone au **2450-1000** ou par e-mail à **online@raiffeisen.lu**.



Prévoyance-vieillesse

R-Pension et **R-Vie Pension** sont deux formules d'épargne qui bénéficient d'avantages fiscaux et qui vous permettent de vous constituer une réserve précieuse pour vivre pleinement votre retraite.

- **R-Pension**
Investissez régulièrement le montant de votre choix dans l'un des compartiments du fonds d'investissement (SICAV) LUX-PENSION. Le rendement du capital dépend notamment de l'évolution des marchés financiers. Par conséquent, ni le rendement, ni le capital investi ne peuvent être garantis.
- **R-Vie Pension**
Optez pour un contrat d'assurance-vie classique dont le capital à l'échéance est garanti quoi qu'il arrive, alimenté par des versements périodiques. Pour cette formule, vous avez la possibilité de désigner un bénéficiaire en cas de décès.

Épargne-logement

En collaboration avec son partenaire **Wüstenrot Bausparkasse AG**, Raiffeisen vous offre la possibilité de souscrire à un contrat d'épargne-logement et de constituer ainsi un capital pour financer l'acquisition, la transformation ou la rénovation de votre habitation principale, tout en bénéficiant des avantages fiscaux liés à ce type d'investissement.

Assurances-vie

Les produits d'assurances-vie **R-Vie Protect** et **R-Junior** vous permettent de constituer une épargne pour votre avenir et protéger vos proches, tout en optimisant vos impôts.

- **R-Vie Protect**
Grâce au paiement de primes périodiques, cette formule vous permet de vous constituer un capital en cas de vie et de protéger vos proches en cas de décès. Ce produit combine la prévoyance et l'épargne.
- **R-Junior**
Grâce à R-Junior vous avez la possibilité de constituer une épargne pour vos enfants et de les protéger en cas de décès. Ce produit combine la sécurité et l'épargne.